



---

## COMMUNIQUÉ

---

*Pour diffusion immédiate*

### **Centrale thermique du Suroît** **Le RNCREQ accueille avec grande satisfaction le rapport du BAPE**

**Montréal, 13 février 2003.** Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a rendu public aujourd'hui son rapport d'enquête sur le projet de centrale à cycle combiné du Suroît par Hydro-Québec. Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est particulièrement satisfait de voir que le BAPE rejette le projet d'Hydro-Québec en invoquant son incompatibilité avec les impératifs du développement durable et en particulier, avec les obligations du Québec envers la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Pour le directeur général du RNCREQ, M. Philippe Bourke, *«cette décision confirme que la problématique du changement climatique est désormais une priorité au Québec et que cette réalité doit se refléter dans tous les choix de développement, notamment au chapitre des filières énergétiques à privilégier.»*

Rappelons que le RNCREQ s'est opposé avec fermeté à ce projet de centrale thermique puisque le gaz naturel est une source d'énergie épuisable dont la combustion provoque des émissions atmosphériques polluantes (dont les GES). Le recours à ce type d'équipement doit donc être pleinement justifié, ce qu'Hydro-Québec n'a pas été en mesure de faire, même sur le plan strictement économique. Le RNCREQ considère notamment qu'avant d'ajouter de nouvelles sources de production d'énergie au Québec, il faudra accentuer de manière significative les efforts en faveur de l'efficacité énergétique.

Pour le président du RNCREQ, M. Guy Lessard, *«il s'agit d'une décision qui tombe à point puisqu'une importante commission parlementaire sur la mise en œuvre du Protocole de Kyoto au Québec s'amorcera dans quelques jours à Québec»*. À cette occasion, le RNCREQ compte faire valoir la nécessité d'abandonner immédiatement le recours à la filière de production thermique d'électricité (incluant la centrale projetée à Bécancour dont le promoteur est TransCanada Pipelines). *«Le gouvernement doit mettre un terme à cette avenue s'il veut être cohérent avec ses orientations et surtout conséquent avec le leadership qu'il a manifesté jusqu'ici dans la lutte aux changements climatiques»*, a conclu M. Lessard.

-30-

Pour information : Guy Lessard, président du RNCREQ : (418) 338-1906  
Philippe Bourke, directeur général : (514) 861-7022